

# POUR LA BONNE RÉALISATION DE L'ACTION THERMOGRAPHIE EN COPROPRIÉTÉ

M \_\_\_\_\_  
Conseiller Syndical / Président CS / syndic  
de la copropriété sise \_\_\_\_\_  
est désigné(e) comme représentant(e) de la copropriété

## Rappel pour candidater

La copropriété doit :

- Se situer sur une des 51 communes du Grand Chalons
- Avoir été construite avant le 1 janvier 1980
- Être composée d'au moins 20 logements
- Être inscrite sur [bourgogne.coachcopro.com](http://bourgogne.coachcopro.com)  
en ayant complété entièrement l'onglet « Données de votre copropriété ».

## Documents à fournir

- Sur papier libre, le(s) représentant(s) de la copropriété  
devront présenter les démarches, projets de travaux, audit énergétique déjà réalisés,  
en cours ou à venir pour la copropriété.

## Exemple de réponse attendue

### Réalisé

- 2012 : Audit énergétique
- 2013 : Vote d'un fond travaux

### En cours :

- 2015 : Travaux d'étanchéité toiture terrasse

### A venir :

- AMO
- Projet d'isolation par l'extérieur

## Engagements

Le ou les représentant(s) de la copropriété devront :

- Permettre l'accessibilité au bâtiment extérieur le jour dit.
- Organiser pour l'ensemble des copropriétaires dans les mois qui suivent, une réunion  
de restitution des résultats ou faire mettre à l'ordre du jour de l'assemblée générale  
suivante cette présentation (compter environ une heure).
- Informer les copropriétaires de la date de la restitution notamment  
par un affichage dans les halls d'entrée

Fait à  
Le :

Signature

## Où le trouver ?

Espace Habitat Conseil du Grand Chalons  
7, rue Georges Maugey (quartier St-Cosme)  
71100 Chalons-sur-Saône  
T. 03 58 09 20 45

Sans Rendez-vous :

du mardi au vendredi  
9h - 12h30 / 13h30 - 17h30

Possibilité de Rendez-vous :

du mardi au jeudi entre  
12h30 - 13h30 et 17h30 - 18h30



## Posez vos questions :

- Sur place aux horaires d'ouverture
- Par téléphone au 03 58 09 20 45
- Par mail : [habitatconseil@legrandchalon.fr](mailto:habitatconseil@legrandchalon.fr)



L'Espace Habitat Conseil  
du Grand Chalons proposera tout au long  
de l'année des expositions et des ateliers  
thématiques dédiés à l'habitat.



Agence de l'Environnement  
et de la Maîtrise de l'Énergie



L'Espace Habitat Conseil est référencé PRIS ANAH,  
Point Rénovation Info Service

www.studiocomedil.com

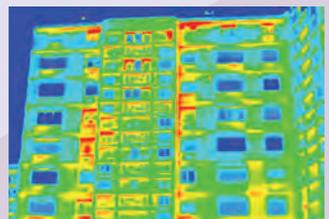
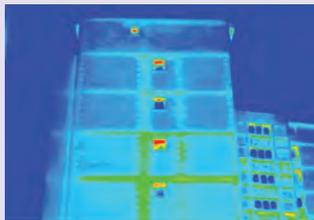
RECHERCHONS COPROPRIÉTÉS  
ENERGIVORES  
DANS LE GRAND CHALONS  
PARTICIPATION GRATUITE

# RECHERCHE COPROPRIÉTÉS POUR UNE THERMOGRAPHIE DE FAÇADE THERMO'LOGIS 2017



l'espace  
**HABITAT  
CONSEIL**  
du Grand Chalons





## RECHERCHE COPROPRIÉTÉS POUR THERMOGRAPHIE DE FAÇADE

### Comment savoir si mon immeuble est bien isolé ?

Pour connaître l'état thermique de votre copropriété, L'Espace Habitat Conseil du Grand Chalons lance un appel à projet auprès des copropriétés de son territoire afin de leur offrir, une thermographie de façade, complétée par une réunion de restitution à destination des syndicats et des copropriétaires

### Une étude personnalisée

Ces thermographies ont pour but de permettre à l'ensemble des copropriétaires de visualiser les déperditions énergétiques au moyen d'une caméra thermique, d'échanger sur le sujet et ainsi d'engager une réflexion.

Attention, une thermographie n'est pas un audit ou une étude énergétique. C'est un outil de sensibilisation qui permet de visualiser simplement les points faibles (ponts thermiques) d'un bâtiment. Ce dispositif a pour objectif de sensibiliser les lauréats mais ne se substitue pas à une prestation d'un professionnel.

## Conditions

La copropriété doit :

- Se situer sur une des 51 communes du Grand Chalons
- Avoir été construite avant le 1 janvier 1980
- Être composée d'au moins 20 logements
- Être inscrite sur [bourgogne.coachcopro.com](http://bourgogne.coachcopro.com)

**Jusqu'à 10 lauréats**

## 1. COMMENT RÉPONDRE À L'APPEL À PROJET ?

### RETRAIT DU DOSSIER

- Vous pouvez le télécharger sur le site internet du Grand Chalons <http://www.legrandchalon.fr/fr/vie-pratique/habitat/les-aides-a-la-renovation.html>
- Vous pouvez le retirer à l'Espace Habitat Conseil
- Vous pouvez le retirer auprès de votre Mairie

### DÉPÔT DU DOSSIER

- Vous pouvez retourner votre dossier par mail à l'adresse suivante : [habitatconseil@legrandchalon.fr](mailto:habitatconseil@legrandchalon.fr)
- Vous pouvez l'envoyer par courrier postal à l'adresse ci-dessous :  
Le Grand Chalons : Opération **THERMO'LOGIS COPROPRIÉTÉS**  
CS90246 - 71106 Chalons-sur-Saône cedex
- Vous pouvez le déposer à l'Espace Habitat Conseil ou dans votre Mairie

### DATE LIMITE

**VOUS AVEZ JUSQU'AU VENDREDI 15 DÉCEMBRE 2017 - 17H POUR DÉPOSER VOTRE DOSSIER**

## 2. SÉLECTION DES DOSSIERS

- Un jury choisira les meilleurs dossiers.
- Si votre dossier est sélectionné, un conseiller de l'Espace Info>Energie du CAUE de Saône et Loire prendra contact avec vous afin de convenir d'un rendez-vous.



### EN CAS DE DIFFICULTÉS POUR REMPLIR LE DOCUMENT

L'Espace Habitat Conseil reste à votre écoute,  
7 rue Maugéy - 71100 CHALONS SUR SAONE

**Vous pouvez nous contacter ou nous rencontrer du mardi au vendredi**  
De 9h - 12h30 / 13h30 - 17h30  
Téléphone : 03 58 09 20 45  
Par mail : [habitatconseil@legrandchalon.fr](mailto:habitatconseil@legrandchalon.fr)

### A NOTER :

Afin de pouvoir réaliser des clichés thermographiques adaptés, les rendez-vous se dérouleront le matin à partir de 8h. Pour effectuer des relevés cohérents les conditions climatiques devront être optimales ; si ces exigences ne sont pas remplies le rendez-vous pourra être reporté.

# QUESTIONNAIRE INFORMATIONS & MOTIVATIONS THERMO'LOGIS COPROPRIÉTÉS

Nom de la copropriété :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél. :

Email :

